

VIVRE à CROIX

Journal Municipal et d'Information

BOSSIER IMPÔTS LOCAUX: EXPLICATIONS



MINISTÈRE DU BUDGET

DÉPARTEMENT	RÉGION	TAXE SPÉCIALE D'ÉQUIPEMENT
11380	11380	
9070 1360		9450



ATTRIBUTION D'UN LOGEMENT : MODE D'EMPLOI
SPORTS EN FÊTE • FORUM DES ASSOCIATIONS
FESTIVAL DE MARIONNETTES

DOSSIER

Vos impôts : explications !
Stéphane Leroux... en questions4-5-6

LOGEMENT

La quête d'un logement7

FESTIVAL

Les marionnettes en festival.8-9

SERVICES DE PROXIMITE

Qui sont-ils ?10-11

INFORMATION

La rentrée à la MJC / OPAH : elle continue !
Forum de l'apprentissage / Fuites d'eau : attention / Allocations d'études /
Boris Vian : réhabilitation du collège11-12-13

ANNIVERSAIRE

Le foyer Saint Pierre a 50 ans13

AGENDA

Fête des allumoirs. Forum des associations. Aux rendez-vous du Sébasta !
Des coquillages par milliers14-15

DON DU SANG

22 novembre
après-midi

23 novembre matin
Salle
G. Dedecker

Crèche Familiale

Il reste quelques places disponibles chez les assistantes maternelles qui assurent, à leur domicile la garde d'un ou de plusieurs enfants âgés de 3 mois à 3 ans. (Voir courrier des associations).

Renseignements tous les matins
au **20.89.93.93**
19, rue de la Gare

Directeur de la publication :
M. Michel Carnois

Rédaction : Sylvie Beck

Photographes :
Marc Demeure

Conception - Réalisation - Photogravure :
Studio DC 4

Impression : HPC

Exceptionnellement, le Courrier des Associations sera distribué indépendamment du Vivre à Croix

Bientôt 10 chiffres pour tous !

La nouvelle numérotation entre en vigueur le 10 octobre. Elle concerne tous les abonnés. Il suffit d'ajouter deux chiffres. Pour l'heure, le premier chiffre reste identique pour tous les abonnés : tous les numéros commenceront par un 0. Le deuxième correspond à un découpage du territoire national en cinq zones. Un autre changement tient dans la suppression du 16 qui marquait la distinction entre Paris et la province. De même est éliminée la spécificité nationale du 19 pour les appels vers l'étranger. Nous transiterons par le 00. Pour les appels depuis l'étranger, après le 00, on composera l'indicatif de la France, le 33 puis le numéro du correspondant amputé du premier 0.

Comment modifier votre répertoire

Pour les numéros verts, remplacez le 05 par 0800 et pour les messageries vocales (3667, 3668, 3669 etc...) ajoutez le 08. Pour tous les numéros de l'Île-de-France, il suffit d'ajouter 01 devant les huit chiffres de l'ancienne numérotation.

Pour les autres régions, consultez le tableau ci-dessous.

Exemple : Faites précéder de **03** → le numéro à 8 chiffres commençant par **20**

03 → 20	02 → 48	04 → 76
03 → 21	05 → 49	04 → 77
03 → 22	04 → 50	04 → 78
03 → 23	02 → 51	04 → 79
03 → 24	05 → 53	03 → 80
03 → 25	02 → 54	03 → 81
03 → 26	05 → 55	03 → 82
03 → 27	05 → 56	03 → 83
03 → 28	05 → 57	03 → 84
03 → 29	05 → 58	03 → 85
02 → 31	05 → 59	03 → 86
02 → 32	03 → 60	03 → 87
02 → 33	05 → 61	03 → 88
05 → 34	05 → 62	03 → 89
02 → 35	05 → 63	04 → 90
02 → 37	05 → 65	04 → 91
02 → 38	04 → 66	04 → 92
02 → 39	04 → 67	04 → 93
02 → 40	04 → 68	04 → 94
02 → 41	04 → 69	04 → 95
04 → 42	04 → 70	02 → 96
02 → 43	04 → 71	02 → 97
03 → 44	04 → 72	02 → 98
05 → 45	04 → 73	02 → 99
05 → 46	04 → 74	
02 → 47	04 → 75	

Donc pour Croix, comme pour les villes du secteur, ajoutez le 03 devant le numéro d'appel commençant par 20.

n cette période de rentrée, l'actualité se tourne non seulement vers les écoles ou les entreprises mais aussi vers le monde associatif. Celui-ci s'apprête à reprendre ses activités, à accueillir de nouveaux adhérents, à préparer son programme de l'année.

Il sera, de plus, mis à l'honneur les 21 et 22 septembre puisque une rencontre avec le public sera proposée le 21 voire le 22 lors d'une journée portes ouvertes dans de nombreux clubs sportifs ou associations qui disposent d'une salle et le 22 à l'occasion du forum organisé salle des fêtes Gustave Dedecker.

L'activité associative est un excellent indicateur du dynamisme d'une commune et de ses habitants.

A Croix, l'on dénombre 227 associations. Les unes sont plus actives et entreprenantes que d'autres, bien entendu ! Imaginez le nombre d'adhérents que cela représente !

Un foisonnement d'initiatives enrichit notre quotidien.

Les associations ont un rôle actif dans la cité. Consacrées aux loisirs, à la culture, au sport ou axées plutôt sur la notion de service et d'entraide, elles remplissent des missions à caractère social essentiel.

Je pense à la formation ou à l'éducation, tâches importantes que beaucoup d'entre elles réalisent. Je pense au lien capital qu'elles tendent à nouer dans un tissu relationnel et social, malmené par les difficultés économiques. Solidarité et intégration s'y conjuguent sans qu'il soit nécessaire de les nommer.

Face au contexte général qui aurait plutôt tendance à accentuer le repli sur soi ou l'individualisme, elles confèrent à leurs membres cette notion essentielle de citoyenneté.

Le bénévole est un être totalement responsable, engagé et, chaque jour, les présidents des associations et les personnes qui les soutiennent dans leur mission démontrent à quel point les valeurs de dévouement et de bénévolat ne sont pas désuètes.

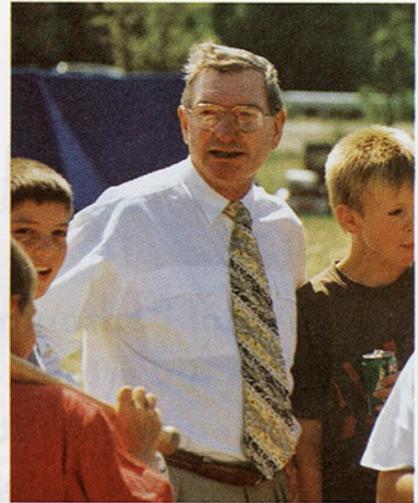
Je tiens à les remercier tous de leur contribution à la vie locale. La municipalité les considère depuis bien longtemps comme des partenaires privilégiés qu'elle aide dans la mesure de ses moyens.

Un mot particulier pour celles et ceux qui seront présents lors des prochaines manifestations des 21 et 22 septembre car, par leur participation, ils contribuent avant tout au rayonnement de la cité. Ils témoignent de leur attachement à l'identité communale; à la fierté de vivre à Croix.

Je voulais saisir cette opportunité pour rédiger quelques mots à l'intention de ces forces vives de la commune.

Ce journal vous fournira, par ailleurs, de nombreuses informations liées à l'actualité.

Je souhaite à tous une bonne rentrée !



EDUCATION

Michel CARNOIS
Maire de Croix

M Carnois

Vos impôts : explication

**Voici l'automne...
S'il y a bien des
feuilles dont on
aurait aimé qu'elles
ne tombent pas, ce
sont bien celles des
impôts locaux !
On s'en serait bien
passé mais elles
vont tomber dans
toutes les boîtes
aux lettres !**

La somme à payer apparaît toujours trop lourde. Et, il faut le reconnaître, elle le sera plus que l'année dernière.

Comme chaque année, la CUDL, la région et le département ont réajusté leurs taux. Il faut y joindre une augmentation de la fiscalité purement locale.

En effet, Croix a, comme la majorité des autres communes, été amenée à augmenter les impôts. Une hausse qui vient s'ajouter à celle de l'année dernière. Petite consolation, en dépit de cette mesure, les taux demeurent inférieurs à ceux de la plupart des villes voisines.

Explications et analyses.

A quoi servent vos impôts locaux ?

Les contraintes budgétaires de la commune sont celles que rencontrent toutes les villes actuellement.

Les recettes stagnent, les charges augmentent, l'Etat se désengage en supprimant notamment les subventions accordées aux communes pour les investissements (Dotation globale d'Équipement).

Mais, plus l'économie va mal, plus les communes sont sollicitées.

En même temps, chacun s'attend à ce que toutes les grandes missions dont est investie la ville se poursuivent dans l'intérêt général de toute la population.

Or, tous les services rendus ont un coût et les grands efforts d'urbanisme entrepris aussi bien dans le centre ville que sur Saint Pierre et la Mackellerie et dont les retombées sont à la fois économiques et sociales doivent être maintenus.

De telles contraintes amènent l'équipe municipale à faire des choix, à fixer des priorités, à rechercher des économies.

A répondre aussi à une alternative : comment bien l'on supprime une certaine quantité de services ou bien comment on augmente les recettes par la voie de la pression fiscale tout en limitant un certain nombre de dépenses.

La question a été abordée en commission des finances, laquelle regroupait des élus de la majorité et de l'opposition et les services municipaux, et a été débattue en séance publique lors d'un débat d'orientation budgétaire.

MINISTÈRE DU BUDGET

TAXE D'HABITATION
VOTÉE ET PERÇUE PAR LA COMMUNE, LE DÉPARTEMENT, LA RÉGION ET DIVERS ORGANISMES

62366
NORD

	COMMUNE	SYNDICATS ET DISTRICTS ASSIMILÉS	INTER-COMMUNALITÉ (1)	DÉPARTEMENT	RÉGION	TAXE SPÉCIALE D'ÉQUIPEMENT
LOCATIVE BRUTE	11380		11380	11380	11380	
ÉLÉMENTS						
TAUX LOCATIVE MOYENNE	10180		9010	15	9070	
général à la base	1670		1350	15	1360	
par pers. rang 1 ou 2		15 %		15	10	
pour personne(s)		15 %		20	25	
par pers. rang 3 ou +		20 %			15	
pour personne(s)						
spécial à la base						
TAUX D'IMPOSITION	9710		10030	10020	11380	
	19,82 %		10,13 %	6,48 %	2,38 %	
			1016	649	271	
				646		

(1) Communauté urbaine, district à fiscalité propre, syndicat d'agglomération nouvelle, communauté de communes.

TRÉSOR PUBLIC
PAIEMENT ET RENSEIGNEMENTS SUR LE PAIEMENT
20 72 04 08
CROIX-LEZ-TOURNAI

ons !

Le jeudi 28 mars, le conseil municipal a voté le budget de la ville.

Globalement, celui-ci s'élève à près de 130 MF.

Les taux d'imposition locale vont donc augmenter.

Taux d'habitation :

18,36 % (17,65 en 1995)

Foncier bâti :

13,99 % (11,53 en 1995)

Foncier non bâti :

15,08 % (14,50 en 1995)

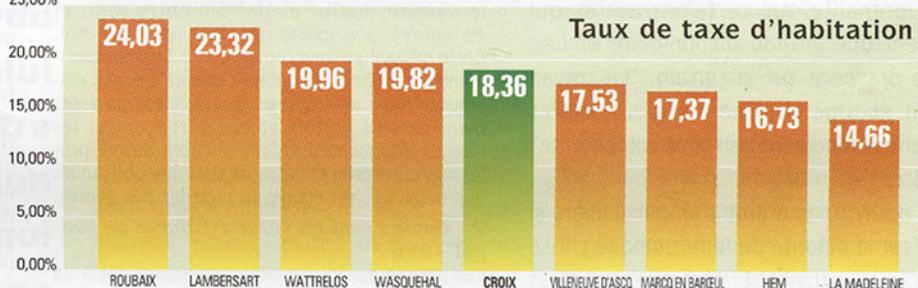
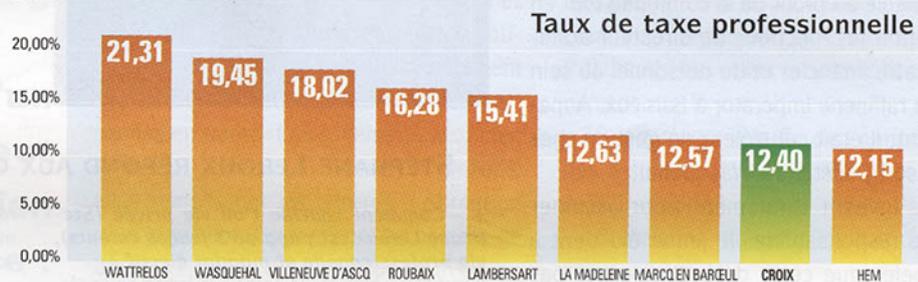
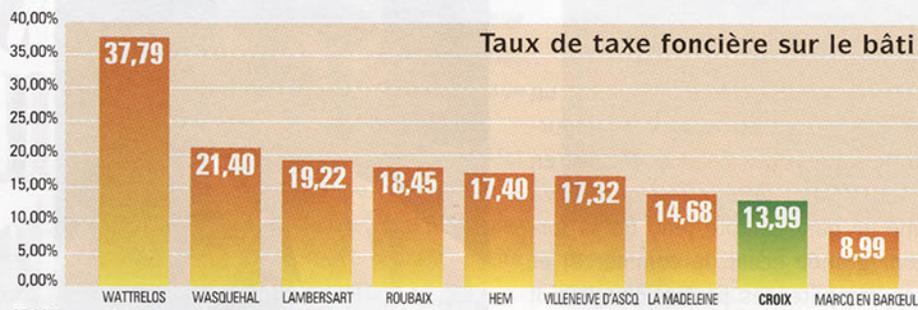
Taxe professionnelle :

12,40 (11,32 en 1995)

La plus forte hausse concerne le foncier bâti.

Malgré cela, ce taux est l'un des moins élevés de la métropole comme le démontre le graphisme ci-joint.

De même, Croix demeure l'une des villes les moins "chères" de la métropole.



OÙ ALLER VOTRE ARGENT ?

Il faut déjà savoir que les impôts locaux représentent 41 % des recettes du budget de la commune.

Le reste est composé de la dotation globale de fonctionnement, de la dotation de solidarité urbaine et les allocations compensatrices (versées par l'Etat) ; 27 %, l'emprunt qui finance les investissements 11 %, les produits d'exploitation (piscine, CLSH,...) et divers : 21 %.

Nous avons essayé - de manière schématique - de vous présenter vers quelles dépenses s'orientent 1000 F d'impôts locaux.

POUR 1000 F DE TAXE D'HABITATION PAYÉS*	
PART REVENANT À LA RÉGION, DÉPARTEMENT, COMMUNAUTÉ URBAINE	530
PART REVENANT À LA COMMUNE (DÉTAIL CI-DESSOUS)	470
Enseignement, vie scolaire	Travaux dans les écoles, personnel technique des écoles, restauration scolaire, classes de découverte 150 F
Sport, culture	Equipements sportifs, culturels, école de musique, centres aérés et colonies, soutiens aux associations 126 F
Action économique et sociale	CCAS, contingent d'aide sociale, dispensaire, foyers personnes âgées, PAIO, cotisation au SIAR 55 F
Cadre de vie, urbanisme	Voie, éclairage public, espaces verts, parcs et jardins, acquisitions foncières 53 F
Part financière	Amortissement et intérêts des emprunts contractés auprès des banques afin de financer les investissements 42 F
Bâtiments et services au public	Entretien des bâtiments communaux, services au public : élections état civil, police municipale, hygiène 26 F
Animation - communication	Promotion et animation de la ville, magazine municipal, fêtes et cérémonies 19 F

* Ces chiffres sont établis sur la base du compte administratif 1995 avec répartition des coûts selon la méthode des indirects.



Stéphane Leroux... en questions !

Agé de 34 ans, Stéphane Leroux est un jeune adjoint qui s'est vu confier l'importante délégation des finances locales en juin 1995. Une délégation qui lui va comme un gant compte tenu de sa formation (grande école de commerce) et de ses compétences professionnelles. Il les exerce au profit de la commune tout en assurant les fonctions de directeur administratif, financier et du personnel au sein de la raffinerie Impérator à Baisieux. Auparavant, il était contrôleur de gestion chez Dickson Constant à Wasquehal.

S'il s'investit totalement pour assumer cette responsabilité, le jeune élu tient à rappeler que cette délégation n'est pas plus prenante que certaines autres qui exigent une grande disponibilité et une forte présence sur le terrain. "Le travail serait énorme si je ne pouvais compter sur une équipe administrative compétente" dit-il.

Il ne nourrit pas d'ambition particulière si ce n'est la volonté de faire quelque chose pour la collectivité. Et tant mieux si c'est dans un contexte où on lui reconnaît son savoir-faire !

Alors, il est inutile de lui demander s'il est frustrant d'exercer ce mandat en période de crise économique, un moment où il faut tant "resserrer les boulons". Il répond : "Cela fait douze ans que je travaille, cela fait douze ans que j'entends parler de crise économique et d'économies à réaliser. Je suis né à la vie professionnelle dans ce contexte. Dès lors, ce n'est pas pour moi une révolution culturelle. J'aborde cette situation sans crainte particulière. 1996 n'est pas la première année difficile pour la commune. 1994 et 1995 avaient déjà donné lieu à des arbitrages délicats."

STÉPHANE LEROUX RÉPOND AUX QUESTIONS DE VIVRE À CROIX

1 - Comment concilie t'on vie privée (Stéphane Leroux est papa de 3 jeunes enfants), vie professionnelle et mandat électif ?

Il faut être organisé. Je passe à la mairie en soirée, le samedi matin, et parfois entre midi et 14 heures. J'emporte des dossiers chez moi. Cette délégation ne m'oblige pas à être constamment sur le terrain comme certains de mes collègues. Ainsi les horaires se concilient-ils assez bien. Je suis parfois amené à rencontrer les mêmes interlocuteurs dans le cadre de ma profession et de mon mandat. Je dois dire que jamais l'un deux ne s'est essayé au mélange des genres.

2 - Quelles sont les caractéristiques du budget 1996 ?

Les premières simulations nous amenaient à un déficit de l'ordre de 6 millions de francs ! Les causes ont été expliquées précédemment. A partir du moment où nous souhaitons maintenir notre capacité d'investissement sans accélérer la progression de l'emprunt et sans vouloir supprimer ni réduire des services essentiels à la population, nous avons décidé de travailler dans 3 directions :

- Contrôle accru des dépenses et économies de fonctionnement.
- Concentration de nos moyens sur les missions essentielles d'une municipalité.
- Relèvement de la fiscalité.

3 - Comment décide t'on d'augmenter les impôts locaux ?

Le cadre d'entreprise et le père de famille que je suis ne se résout pas facilement à cette solution... Néanmoins une alternative était posée : ou nous renoncions à augmenter les impôts et nous nous arrêtons dans notre effort de rénovation de la ville et nous supprimons des services entiers rendus à la population, ou nous relevons les impôts afin de continuer notre effort d'investissement. C'est la deuxième voie que nous avons

retenue. L'étude de la fiscalité croisienne, l'une des moins chères de la métropole lilloise, comme on l'a vu, nous a permis de nous orienter vers cette augmentation de la pression fiscale tout en exigeant des services municipaux un comportement quotidien de recherches d'économies.

4 - N'est t'il pas "perturbant" d'aborder une telle délégation lorsque l'on est un jeune élu et que le contexte économique est si difficile ?

Non car on pourrait dire : "je suis tombé dedans quand j'étais petit !". Ayant démarré dans la vie professionnelle en 1984, j'ai toujours travaillé dans une ambiance générale de crise économique. En revanche, j'imagine que cela doit être beaucoup plus "perturbant" pour mes collègues qui doivent expliquer et défendre sur le terrain et devant la population la traduction des restrictions budgétaires que le Maire et moi-même leur demandons de réaliser.

5 - Quelles sont les perspectives pour les budgets à venir ?

Les investissements consentis devraient déboucher à terme sur des capacités financières plus importantes pour la ville. D'autre part, la baisse des intérêts rendra les emprunts moins chers. On peut donc espérer que, sauf catastrophe économique ou sociale survenant dans la commune, la fiscalité se stabilise. Les efforts d'investissements qui sont capitaux pour l'avenir de la commune seront maintenus, quitte si nécessaire à les étaler dans le temps.

6 - Aimeriez-vous être adjoint aux finances lors du prochain mandat ?

Oui, pourquoi pas ? Si la vie professionnelle ne m'éloigne pas de Croix et surtout si les conditions économiques deviennent plus faciles ! Alors je pourrais sans doute procéder moi-même à ma propre révolution culturelle !

La quête d'un logement

L'attribution d'un logement social peut sembler être un bien périlleux exercice : parcours du combattant pour celui qui cherche à être logé, difficile équation à établir pour celui qui cherche à faire coïncider les quelques offres avec... les nombreuses demandes.

"L'équipe logement" de la mairie s'est rodée à la tâche. Un tandem composé de Patricia Schiavon et de Jean Cruyppenninck, adjoint à l'urbanisme et au logement parvient à étudier chaque dossier individuellement et à répondre au mieux - et en fonction des possibilités et des règles imposées - aux aspirations des futurs habitants.

Ce travail ne compte pas qu'un aspect technique et arithmétique mais est doté d'une large facette sociale voire psychologique. Il faut faire preuve d'une capacité d'écoute et de compréhension !

PREMIER VOLET : orienter les personnes qui travaillent dans une entreprise cotisante aux organismes bailleurs directement auprès de ces derniers. Recevoir les personnes en quête d'un logement, les aider, au besoin, à établir leur dossier, et vérifier si elles remplissent les critères d'obtention d'un logement. Ceux-ci sont au nombre de deux : disposer d'un emploi ou avoir un enfant scolarisé à Croix, ne pas dépasser un certain plafond de ressources.

Si la demande ne correspond pas à ces exigences, les personnes sont orientées vers d'autres intervenants.

Le dossier est déposé en mairie. Au besoin, Jean Cruyppenninck reçoit les personnes individuellement lors des ses permanences les premier et troisième samedi du mois.

DEUXIEME VOLET : négocier avec les organismes, Logicil, l'OPAC de Roubaix dont un maigre contingent est réservé à la Mairie. Mais en réalité, une véritable concertation et une collaboration s'établissent lors des commissions d'attributions sur l'ensemble des dossiers.

Cette méthode a fait ses preuves. Et même si l'on ne peut affirmer que l'on a droit systématiquement à un logement dès lors que l'on a rempli les critères évoqués plus haut, l'on remarque que dans un délai de deux ans, toute demande est satisfaite.

En moyenne, le service municipal attribue 80 logements par an, bien entendu, avec



des pointes les années où un nouveau programme se construit.

Dès lors, la Municipalité met tout en œuvre pour augmenter son parc de logements locatifs. de nouveaux projets vont prochainement voir le jour :

- 38 logements à la fin de l'année, Place des 3 sources dont 4 PLATS (Prêt Locatif Aidé Très Social).

- 10 maisons individuelles rue de Tourcoing

- 38 logements neufs dits PLI (Prêt Locatif Intermédiaire), à la résidence des Lys proche de la résidence du Parc (*photo en couverture*).

- 65 logements réhabilités à la résidence du Parc dont une bonne partie était inoccupée.

- 5 logements rue St Pierre dont un PLATS. S'y joindront d'autres programmes dans le cadre de la Z.A.C. du centre ville comprenant du locatif et de l'accession à la propriété.

La mairie a également engagé des procédures d'abandon manifeste pour des logements laissés vacants. Celles-ci permettent à la fois de traiter l'aspect urbanisme, éviter les dents creuses et la dévalorisation des bâtiments et du quartier mais aussi de disposer, au terme de travaux de réhabilitation, de nouvelles offres d'habitation.

Accroître les marges de manœuvre demeure un impératif pour le service et l'adjoint chargés du logement qui doivent faire face à un nombre toujours très important de demandes.

FESTIVAL

7^{ème}
FESTIVAL

DES
THEATRES

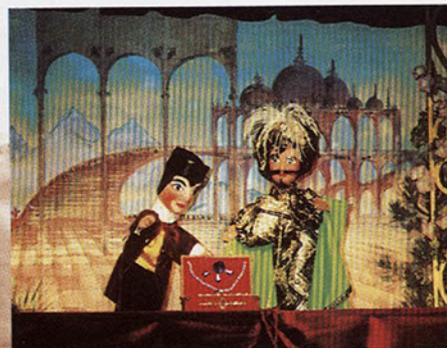
DE

MARION-
NETTES

A CROIX

Les marionnettes en festival

Parler
des marionnettes
et du festival proposé
lors des premières
vacances
scolaires, à cette
époque ci de
l'année - et un
peu plus que le
reste du temps ! -
est désormais
devenu une chose
traditionnelle.





En effet, la Guignotte nous propose en ce mois d'octobre la septième édition d'une manifestation qui a bien pris ses marques au cœur de la vie culturelle croisienne.

L'habitude ne nuit néanmoins pas à la qualité et c'est toujours avec un grand intérêt où se mêlent plaisir et espoir que l'on cherche à connaître le programme auquel seront conviés petits et grands. Que de chemin parcouru par Jean Yves Ghislain et le théâtre de la Guignotte ! La démarche professionnelle n'a, en rien, entamé l'inspiration, l'imagination, la force créatrice.

Comme d'autres troupes ou théâtres, situés, ici ou là, la Guignotte poursuit son bonhomme de chemin. Et si les artistes ont parfois du mal à convaincre les institutions, ils ont su séduire, au pied levé, le public.

A Croix, l'affluence, d'année en année, aussi bien au festival qu'aux séances programmées tout au long de la saison témoigne de cet attachement à ce mode culturel si riche de symboles, si formateur. Aujourd'hui, la Guignotte revendique une véritable culture jeune public (on serait tenté de dire : "et nous alors ?"). Une attitude qui trouve son authenticité chez les spectateurs.

La marionnette est un art à part entière. Celui-ci s'associe à bien d'autres disciplines et se voue à suivre l'évolution du temps et de la société. Le festival est là pour le démontrer. "Ce brassage de culture, de recherche sera présenté, cette

année, par de nombreuses compagnies aussi éloignées par la distance que par leur conception de la marionnette" souligne Jean Yves Ghislain.

Légèrement plus court qu'autrefois, le festival présentera pendant six jours des spectacles en salle, dans la rue ainsi qu'une exposition à la MJC. Une attention toute particulière a été portée sur la technique et le thème des spectacles choisis. Huit compagnies, venues de France, d'Espagne et de Belgique, sélectionnées pour leur notoriété et la qualité artistique de leurs créations présenteront à Croix leur dernier spectacle.

"REVER D'UN AUTRE MONDE"

Si le festival est un temps fort dans la vie culturelle croisienne, la saison se développe elle aussi. Ainsi, dès le début du mois d'octobre et jusqu'à fin mai, des représentations seront données salle Jacques Brel, chaque mercredi, aux heures habituelles :

10 h 30 - 14 h 30 - 16 h 30

Une programmation spécialement conçue pour le jeune public et grâce à laquelle les enfants pourront "réver d'un autre monde".

140 spectacles seront proposés. 7 compagnies seront invitées.

La Guignotte présentera quatre nouvelles créations.

Salle Jacques Brel.



PROGRAMME

Spectacles

Samedi 26 octobre

18 h : Ouverture avec le théâtre L. Richard (Roubaix)

Dimanche 27 octobre

10 h 30 : Spectacle dans la rue, quartier St Pierre

15 h : Théâtre du Lutin (Belgique) salle J. Brel

17 h : Théâtre des Mariolles (Roubaix) salle J. Brel

Lundi 28 octobre

10 h 30 : Théâtre des Mariolles (Roubaix) salle J. Brel

14 h 30 et 16 h 30 : Théâtre de la Legua (Espagne) salle J. Brel

Mardi 29 octobre

10 h 30 : Théâtre de Guignol (Le Havre) dans la rue, quartier St Pierre

14 h 30 et 16 h 30 : Théâtre de la souris verte (Paris) salle J. Brel

Mercredi 30 octobre

10 h 30 : Théâtre de Guignol, dans la rue (quartier St Martin)

14 h 30 et 16 h 30 : Théâtre d'Ern (Charleville) salle J. Brel

Jeudi 31 octobre

10 h 30 : Théâtre des Mariolles, salle J. Brel

14 h 30 et 16 h 30 : Théâtre La Guignotte, salle J. Brel

Exposition

Du 24 octobre au 31 octobre, salle Jean Cocteau (MJC)

Marionnettes traditionnelles en Flandres françaises par le Théâtre Louis Richard (entrée gratuite)

Ateliers

Du 28 octobre au 31 octobre de 9 h à 12 h

MJC de Croix

Ateliers d'initiation à la construction de la marionnette.

Services de proximité : qui sont-ils ?

A Croix comme dans la plupart des villes alentour existent des associations qui proposent de vous aider dans vos démarches quotidiennes et de répondre à quelques uns de vos besoins : ménage, repassage, garde à domicile d'enfants ou de personnes malades...

Elles agissent dans le cadre des services de proximité régulièrement ou tout à fait ponctuellement.

A Croix, nous en avons répertorié quatre :

L'ADAR, la Fepem, IAD et Seniors Assistance (c'est la plus récente avec 18 mois d'expérience).

Bien sûr, chacune présente ses propres spécificités et dispose d'un mode de fonctionnement propre.

Notre souci est, ici, de vous les présenter et de vous fournir leurs coordonnées afin que vous sachiez que bien des problèmes que vous vous posez peuvent peut-être être résolus par ces institutions.

Il est certain que passer par leur intermédiaire procure certains avantages : possibilité de donner du travail à des personnes, engendrer une certaine sécurité pour vous même et une simplification des démarches administratives en ce qui concerne les déclarations de salaires et charges sociales, avantages fiscaux par les réductions d'impôts engendrés par ce mode de fonctionnement.

Il faut savoir, en outre, que le centre communal d'action sociale assure lui même un certain nombre de services mais prend, avant tout, en compte des critères de ressources des demandeurs.

Les besoins, on le sait, existent.

A vous de voir si quelques unes des adresses que nous vous indiquons ici peuvent y répondre :

ADAR

2, rue de la Gare à Croix
20.72.77.64
Mardi et mercredi de 9 h 30 à 11 h 30
Jeudi et vendredi de 15 h à 17 h

L'ADAR est une Association 1901 "à côté de vous" dont les responsables tiennent des permanences sur la commune.

PAR SES SERVICES : L'ADAR vous permet, si vous le souhaitez, de vous sentir "bien chez vous", dans votre environnement grâce aux aides à domicile, et ceci quel que soit votre âge, soyez actifs ou retraités...

- Si vous êtes retraités, un service d'aides à domicile qualifiées, compétentes. La participation financière est modulée selon les ressources si vous dépendez d'une caisse de retraite.
- A tous, actifs ou retraités : un service mandataire pour l'emploi d'employées de maison, gardes pour enfants et personnes âgées de tout âge - La participation financière n'est pas modulée par les ressources. Elle peut être réduite pour les personnes de plus de 75 ans (ou moins si bénéficiaires de l'allocation tierce personne).

Dans tous les cas : exonération fiscale importante.

PAR SA VIE ASSOCIATIVE : L'ADAR incite les usagers, leurs familles et voisinage à être attentifs aux besoins des personnes âgées, à participer, chargées, isolées, afin d'apporter une réponse adaptée. Elle soutient toute forme d'action afin de favoriser l'écoute, l'accueil, les visites, les rencontres, dans un esprit de solidarité effective inter-générationnelle. Elle souhaite la participation du plus grand nombre à la gestion de l'Association dans les groupes de travail spécialisés et (ou) au conseil d'Administration.

Seniors Assistance

41/1, rue du Professeur Langevin à Croix
20.26.40.94

Faites vous aider à votre domicile, par les assistantes de vie de l'association agréée Seniors Assistance.

L'association personnalise ses missions en tenant compte des sensibilités, des besoins et des attentes de ses clients, respectant leur projet de vie.

Les assistantes possèdent les qualités relationnelles, humaines et professionnelles qui nécessitent les missions d'aide au maintien à domicile des personnes en perte d'indépendance ou dépendantes, ainsi que vers une aide aux aidants et reconnaissant le droit au répit pour l'entourage.

L'action de ses intervenantes repose sur l'apport constant de disponibilité et de confort sans préjugé, ce qui ne s'obtient que par la communication, l'écoute, l'échange et l'interactivité.

L'association fournit un service contractuellement défini, qu'elle exécute sous sa responsabilité avec un personnel de qualité dont elle demeure l'employeur.

L'assistance peut être physique ou domestique, mais aussi et surtout morale et sécurisante, reposant sur une démarche de lien social avec l'environnement destinée à rompre l'isolement.

MISSIONS ET SERVICES (même le week-end) :

- Travaux ménagers et entretien du linge
- Aide à la cuisine et aux repas
- Aide aux personnes dépendantes
- Aide à la toilette et à l'habillement
- Présence de jour comme de nuit
- Accompagnement, compagnie
- Relais physique et moral de la famille
- Soutien psychologique
- Promenades, loisirs, courses, voyages.

Nouveau service "Ménage Assistance" destiné aux particuliers de toutes générations. Réduction importante d'impôt.

I.A.D.

84, Grande Rue à Roubaix
20.73.45.22
Permanence 2, rue de la Gare à Croix
Lundi de 17 h à 18 h
20.72.77.64

I.A.D., signifie Insertion par des Activités de Dépannage. L'I.A.D. est une association intermédiaire créée en 1987, accréditée pour les emplois familiaux.

Pourquoi intermédiaire ? Parce que l'association sert d'intermédiaire entre les demandeurs d'emploi et les utilisateurs qui proposent un travail, elle se substitue au client dans la fonction juridique d'employeur.

Le rôle de l'I.A.D. est d'embaucher toute personne dépourvue d'emploi pour la mettre à titre onéreux à la disposition de tous utilisateurs.

Son rôle est également de lutter contre l'exclusion sociale et le racisme.

L'I.A.D. peut intervenir sur un secteur de 25 communes pour les emplois familiaux, ainsi que pour les petits travaux chez les particuliers, de nettoyage ou de manutention dans les entreprises.

FAIRE APPEL À L'I.A.D. :

- C'est l'assurance d'un suivi de l'employé
- C'est bénéficier des avantages de réduction d'impôts 50 % pour les emplois familiaux
- C'est être libéré de toutes démarches administratives
- C'est aussi œuvrer pour la diminution du chômage

FEPPEM

EMPLOIS FAMILIAUX
40, rue Boucher de Perthes 59100 Roubaix
Tél. 20.70.31.21
Fax 20.36.53.78

Engagez quelqu'un pour vous aider à domicile !

Fepem Emplois Familiaux vous propose du personnel qualifié, avec expérience, selon vos besoins et vos souhaits.

Vous n'y avez jamais pensé... Ou bien vous y avez renoncé.. Pourtant, aujourd'hui, avec les Emplois Familiaux, cela devient possible et plus facile grâce à l'appui de la FEPEM (Fédération des Employeurs Particuliers).

En effet, l'association peut se charger à votre place du recrutement, des formalités administratives (fiches de paie, contrat de travail, déclaration à l'URSSAF, etc.).

FEPEM Emplois Familiaux vous propose du personnel qualifié, avec références selon vos besoins et vos souhaits.

En outre, il est intéressant de noter que depuis 1992, l'emploi d'une aide à domicile vous permet de bénéficier de réduction d'impôts, et, dans certains cas (personnes âgées, handicapées, jeunes enfants) de réductions de charges sociales.

Alors, si vous souhaitez vous faire aider pour vos tâches ménagères, la garde de vos enfants, la compagnie de personnes âgées,

PRENEZ CONTACT !

La rentrée à la M.J.C.

"DEMANDEZ LE PROGRAMME"

La M.J.C./Maison Pour Tous de Croix propose toute une palette d'activités pour enfants, préados, ados et adultes.

Les inscriptions auront lieu :

• **du lundi 9 au samedi 14 septembre** pour les adhérents de l'année 95/96 aux jours et heures des cours choisis.

• **du lundi 16 au samedi 21 septembre** pour les nouveaux adhérents aux jours et heures des cours choisis.

LES COURS REPRENDRONT LE LUNDI 23 SEPTEMBRE.

Au programme vous sont proposés différents domaines :

• **"Entrez dans la danse"** : avec les cours de danse classique, initiation à la danse, danse moderne, danse africaine.

• **"Restez en forme et détendu"** : avec l'éveil corporel, la gymnastique active, la gymnastique pour enfants, la mise en forme, le stretching, la gymnastique douce, le yoga.

• **"Soyez sport"** : avec le volley détente mixte, le badminton, le karaté.

• **"L'art et la manière"** : on y trouve le dessin, la peinture, la sculpture sur terre, l'encadrement, la couture, la peinture sur soie, le bois, la poterie-céramique.

• **"A chacun sa partition"** : avec la guitare, l'éveil musical, l'initiation au solfège.

• **"Méningez-vous"** : graphologie, anglais, informatique, théâtre, échecs.

Un programme est à votre disposition à la M.J.C./Maison Pour Tous
93, rue Jean Jaurès - 59170 Croix - Tél. 20 72 42 12

OPAH : elle continue

L'opération programmée d'amélioration de l'habitat se poursuit. Elle est très importante pour l'ensemble du quartier Saint Pierre et ses habitants. Rappelons qu'elle permet d'engager des travaux de rénovation et d'amélioration dans des conditions financières très intéressantes. Attention ! Il est indispensable de constituer un dossier avant d'engager les travaux. Pour cela, les intervenants sur cette opération, le CAL PACT et l'ARIM se tiennent à votre disposition lors des deux permanences : le lundi de 14 h à 17 h et le vendredi de 9 h 30 à 12 h, 94, rue Ferrer.

Dans le courant du mois de septembre, cette permanence sera transférée salle Jacques Brel.

Afin de disposer de toutes les chances de réaliser vos projets, déposez vos dossiers avant le 31 décembre 1996 !

ARIM 20 09 17 00
CAL PACT 20 89 50 50

Forum de l'apprentissage

Roubaix-Tourcoing-Vallée de la Lys
Vendredi 4 et samedi 5 octobre 1996
Centre Mercure de Roubaix-Tourcoing - Bd Gambetta
Entrée libre - 9 à 18 h

La troisième édition du *Forum de l'apprentissage* aura lieu les 4 et 5 octobre 1996 au Centre Mercure de Roubaix-Tourcoing. Il s'agit de promouvoir les métiers et qualifications accessibles par l'apprentissage. Le forum de l'apprentissage, ce sont des espaces de visites thématiques (le choix d'un métier - les métiers préparés - les contrats - la recherche d'une entreprise - les centres de formation) et des conférences (la formation en alternance - les métiers qui cherchent des jeunes).

Les jeunes, scolaires ou demandeurs d'emploi, et leurs parents pourront :

- se renseigner sur l'apprentissage (caractéristiques, métiers, diplômes),

- choisir un métier,
- rencontrer des professions,
- se mobiliser sur des offres de contrat d'apprentissage

En complément, le forum a pour ambition de montrer que l'apprentissage, voie de formation proposant une pédagogie différenciée partant de situations concrètes n'est pas une voie de "garage".

RENSEIGNEMENTS

au Comité de Bassin d'Emploi
Roubaix-Tourcoing-Vallée de la Lys.

Tél : 20.24.11.00

La PAIO de Croix, informe, quant à elle, en permanence les Croisiens intéressés par ce thème, 161, rue Kléber, Tél : 20.36.28.28

ALLOCATIONS D'ETUDES

Comme chaque année, par le biais du Centre communal d'action sociale, la Municipalité verse des allocations d'études, bourses dont les jeunes peuvent être bénéficiaires selon certaines conditions. Les critères d'obtention ont été étendus, pour cette rentrée scolaire et universitaire, aux étudiants restant dans le département mais en un lieu assez éloigné de leur domicile.

Pour toute information et pour retirer les dossiers, renseignez-vous au service des écoles de la mairie

20 25 67 05

Félicitations

- Monsieur Hostens, 30 000^e donneur de sang reçu par l'amicale des donneurs de sang de Croix présidée par André Watteel. Félicitations et remerciements aux bénévoles et donateurs anonymes.
- Les organisateurs du 4^e National de pétanque qui a tenu toutes ses promesses. Le succès remporté par l'épreuve durant ces quatre années a conduit les responsables de la ligue et de la fédération française de pétanque à choisir Croix comme site pour l'organisation, l'année prochaine, du championnat de la ligue.
- Laëtitia Debal, licenciée à l'Iris club de Croix Judo et qui a obtenu sa ceinture noire 1^{er} dan.
- Fabien Clément, qui, titulaire d'une bourse municipale, a obtenu, en juin dernier, le diplôme national d'études supérieures musicales dans la discipline clarinette, avec la mention "Très Bien", délivré par le conservatoire national supérieur de musique de Lyon.

Inscriptions jusqu'au
13 septembre 1996
27, rue Jean Jaurès
20 98 06 07

ECOLE DE MUSIQUE



Boris Vian...

Les travaux de réhabilitation du collège Boris Vian ont débuté cet été. Rappelons qu'ils s'élèvent à près de 30 millions de francs, pris en charge par le Conseil Général. Ils s'étaleront sur toute l'année scolaire, entraînant ainsi une nouvelle organisation de la vie des collégiens et de leurs professeurs. La rentrée, en septembre 97 s'effectuera dans des locaux neufs.



Entretien

Cet été, un certain nombre d'arbres ont été traités contre les pucerons et les cochenilles.

LES PAPILLONS BLANCS

LES SAMEDI 21
ET DIMANCHE 23 SEPTEMBRE
JOURNÉES DÉPARTEMENTALES
DES ASSOCIATIONS
PAPILLONS BLANCS

Fuites d'eau : attention !

Le centre communal d'action sociale attire votre attention sur les conséquences que peuvent provoquer les fuites d'eau. Des familles qui n'ont pas été vigilantes sur ce phénomène ont rencontré des difficultés financières du fait de la hausse importante de leur consommation d'eau. En effet, l'on ne s'imagine pas toujours qu'une chasse d'eau qui goutte ou un robinet qui goutte peuvent engendrer bien des tracas.

Si, vérifiez vos installations !



A N N I V E R S A I R E



Un jeune quinquagénaire !

**Le foyer St Pierre a
fêté ses 50 ans en
mai dernier, un
moment particulier
pour ce club très
symbolique.**

Bien implanté, le foyer Saint-Pierre est complètement imprégné de la vie et de l'évolution du quartier.

Moments chargés d'émotion et de souvenirs sur une époque passée, de vérité, de bonheurs simples.

Depuis 1946, l'association propose des activités de loisirs et de détente. Elle a été créée au lendemain de dures années de guerre, à une époque où l'on aimait se réunir en famille, entre amis.

Toute l'histoire du foyer a été marquée par la présence et le travail de personnes dévouées, totalement impliquées dans la vie du quartier. De vrais personnages ont façonné son histoire. Citons Maurice Vantrois, Daniel Dewitte, Jean Margerin et Lucien Potier, Cyrille et Roger Delrue, Pierre Derasse, Henri et Suzanne Block.

Ainsi le sport et les loisirs se sont développés. Signalons la gymnastique avec le club

"les Alpins", le basket et la création d'une école dès 1956, le tennis de table (discipline dans laquelle le club a évolué en deuxième division du championnat de France pendant quatre ans) le billard mais également le football et le volley-ball. Mais il n'y a pas que le sport, il y a également tous ces moments de rencontre, de fêtes, de soirées.

Le foyer St Pierre, c'est, en fait, surtout un esprit, un sens du dévouement et du bénévolat, une volonté de solidarité. Là, sans faire grand bruit mais concrètement, chaque jour, au cœur d'un quartier en proie à un certain nombre de difficultés, l'insertion et le refus de l'exclusion avancent. Point n'est toujours besoin de faire de grands discours !

L'association a bien l'intention de continuer à assumer son rôle en direction des jeunes et des familles.



FETE DES ALLUMOIRS

L'été s'en va, l'automne grignote quelques minutes soir et matin à la clarté du soleil. Le temps est venu de chanter les Allumoirs et de répandre dans les rues de la ville la poésie de l'enfance.

Couleur et lumière !

Cette coutume, très locale, remonte à plus de 150 ans. Les pots de terre cuite, les betteraves et les citrouilles creusées, étaient emplis de "carbon de feu"

(braises de bois des saules saupoudrées de grains d'encens) que l'on appelait "énonces ou cafotins".

Dans les villes, les villages, les tisserands qui auparavant s'arrêtaient de travailler à la lumière du soir, ne reprenaient le travail



à la lampe, qu'à partir du dernier lundi de septembre.

Et puisque l'automne est de retour, la M.J.C./Maison pour Tous de Croix, la ville de Croix et l'Union Commerciale Courbet - Croix-Blanche - Saint Pierre, vous invitent à venir fêter la lumière, **samedi 5 octobre à partir de 19h** dans les rues de Croix.

Trois cortèges - Trois départs

- Place de la Liberté (Saint Pierre)
- M.J.C./Maison Pour Tous de Croix - 93, rue Jean Jaurès
- Mackellerie, angle des rues Louis Seigneur et Raspail.



Une distribution d'Allumoirs aura lieu (lampion sans le bâton) :

Vendredi 4 octobre

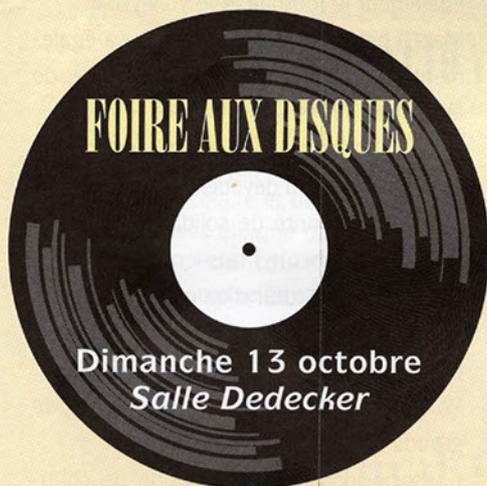
- de 17 h 30 à 19 h 30, à la M.J.C./Maison Pour Tous de Croix

Samedi 5 octobre

- de 11 h 15 à 11 h 45, place de la Liberté (Saint Pierre)
- de 12 h à 12 h 30 à la Mackellerie (angle rue de la Briqueterie et rue A. Telliez)

La manifestation s'achèvera par des Feux de Bengale vers 20 h 30 dans le parc de la M.J.C./Maison Pour Tous de Croix

**Renseignements complémentaires
MJC/Maison pour tous : 20 72 42 12**



MUSIQUE

Concert de Ste Cécile
par la Musique Municipale
de Croix

Dimanche 24 novembre
à 16 h Salle Gustave Dedecker

Concert de Ste Cécile
par l'Accordéon Club
de Croix

FORUM DES ASSOCIATIONS

La vie associative est une véritable richesse pour la ville. A Croix, l'on dénombre 227 associations qui agissent dans des domaines bien divers.

Un certain nombre d'entre elles seront présentes au Forum organisé le 22 Septembre dans un but d'information ou organiseront, la veille, des opérations portes ouvertes dans les salles qui abritent leurs activités tout au long de l'année. Ainsi, le Samedi 21 Septembre, mais aussi, pour certaines, la matinée du 22 ce sont notamment les disciplines sportives qui seront à l'honneur à l'occasion de l'opération "Sport en fête 1996". De nombreuses démonstrations ou rencontres seront programmées par les clubs toute la journée. Le Théâtre La Guignotte accueillera également le public dans sa salle fétiche, la salle Jacques Brel.

Dimanche 22, c'est dans la salle des fêtes Gustave Dedecker que se prépareront les festivités.

Ainsi, l'occasion est offerte à chacun de se présenter publiquement, de formuler des objectifs, d'accueillir éventuellement de nouveaux adhérents.



**L'invitation à la rencontre est lancée.
Samedi 21 Septembre
et Dimanche 22 dans les salles
de sport ou autres salles,
Dimanche 22 Septembre
salle des fêtes Gustave Dedecker.**

Les reportages

A l'instar des années précédentes, l'Association "Culture-Loisirs-Espaces" avec le concours de l'Office Culturel de Croix, présentera au public une série de six reportages durant la saison 1996/1997. Celle-ci débutera ce mois-ci et se terminera en Mars prochain. Comme à l'accoutumée ces projections se dérouleront en la Salle Jacques Brel située rue Ferrer dans le Quartier "Saint Pierre".

Les amateurs de cette façon de voyager ou les personnes qui souhaiteraient prolonger leurs vacances peuvent découvrir ci-dessous le programme de cette nouvelle saison :

27 septembre 1996

Malte, l'île artiste

15 novembre 1996

La Chine,
immensité et minorités

29 novembre 1996

Tyrol, traditions millénaires

17 janvier 1997

Sibérie, peuples de la toundra

7 février 1997

Des Alpes à la Camargue

7 mars 1997

Ecosse

Pour tout renseignement
complémentaire
un seul numéro,
le 20.72.57.16

A G E N D A

AUX RENDEZ-VOUS DU SÉBASTO

Depuis plus de dix années maintenant, l'Office Culturel de Croix propose aux Croisiennes et aux Croisiens en retraite de se rendre une fois par mois au Théâtre Sébastopol à Lille pour assister "**Aux rendez-vous du Sébasto**".

Chaque rendez-vous se compose de deux parties. La première présente des artistes locaux qui commencent à être connus et la seconde des artistes, groupes ou orchestres confirmés comme l'indique le programme ci-dessous :

Jeudi 10 octobre 1996

Richard Antony :

Tous les succès des années "60"

Jeudi 21 novembre 1996

Le Grand Orchestre Harmonie
de la Police Nationale

Jeudi 19 décembre 1996

"Les incroyables Casino de Paris"

Jeudi 16 janvier 1997

"Si le Nord m'était conté"

par une pléiade d'artistes de notre
Région.

Jeudi 20 février 1997

"Fleurs de Paris"

Plumes, Strass et paillettes

Jeudi 20 mars 1997

Gérard Lenorman

Jeudi 10 avril 1997

"Viva Europa"

avec Anny du Parc et ses Girls

Mercredi 7 mai 1997

"Le souvenir d'un Prince"

par Miguel Cortez "Les Ballets de Paris"

Chacun pourra constater, d'une part qu'il s'agit-là d'un programme fort éclectique et qu'il y en a donc pour tous les goûts et que, d'autre part, les séances se déroulent toutes un Jeudi, sauf pour la dernière.

Pour participer, il suffit de se faire inscrire, le Jeudi qui précède la sortie, entre 15 et 16 heures à l'Office Culturel de Croix 68, rue Jules Guesde, tél. 20 72 57 16. Celui-ci se charge de votre transport, aller et retour, et prévoit plusieurs stations avant que le car ne prenne la route pour Lille.

Pour tout renseignement,
un seul numéro, le : 20.72.57.16

LES COQUILLAGES PAR MILLIERS

Cela s'appelle la conchyliologie... La partie des sciences naturelles qui traite des coquillages. Une brillante démonstration en sera donnée, salle Gustave Dedecker, où aura lieu pour la troisième année consécutive une étonnante exposition internationale.

Elle permet d'observer de superbes pièces venues des mers lointaines. C'est également une belle invitation au voyage. Le vendredi 15 novembre l'exposition sera ouverte aux enfants des écoles. Les 16 et 17 novembre elle accueillera le grand public salle Gustave Dedecker.



BROCANTE

Samedi 14 septembre
Place de la Liberté (Saint Pierre)
et sur le parking de la salle J. Brel

Journées du Patrimoine

Samedi 14 septembre : visite du quartier "Sur les pas de Gilles" à 14 h au départ de la Chapelle du Croquet.
Dimanche 15 : Visite de la Chapelle de 15 à 19 h. Exposition des cadastres et plans anciens de Croix

Remise des prix du concours des maisons et balcons fleuris

Vendredi 15 octobre
Salle Jacques Brel

Les Centres de Loisirs

Photo symbole des centres de loisirs de cet été qui ont tenu toutes leurs promesses ! Découvrir, apprendre, s'amuser dans une ambiance chaleureuse ont été quelques uns des maîtres mots pour des expériences parfois inoubliables. 6864 enfants y ont participé en juillet, 6030 en août.

